

La famille Grellet

Autor(en): **Pettavel, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse**

Band (Jahr): **21 (1954)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-697384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La famille Grellet

Le Groupement de Neuchâtel de la Société suisse d'études généalogiques, que préside M. Pierre Favarger, avait inscrit à l'ordre du jour de sa séance d'avril 1952 un travail sur la famille Grellet, bourgeoise de Boudry de toute ancienneté et dont une branche avait acquis la bourgeoisie de Valangin en 1702 et celle de Neuchâtel en 1727. Son auteur, M. Jacques Petitpierre, disposant d'une abondante documentation sur cette famille, se propose de lui consacrer plusieurs pages dans le tome IV de « Patrie neuchâteloise » en préparation. Mais pour lors en avait-il extrait seulement ce qui relève de la généalogie proprement dite, en se référant aussi à un tableau établi jadis par les soins de feu Jean Grellet, spécialiste en la matière.

Les premières reconnaissances de Boudry de 1439 citent Guillaume et Estevenin, fils de Genod Grellet allié Presson, de Vermondins et Pontareuse. Mais l'existence de bourgeois de ce nom serait confirmée par certains actes un siècle auparavant, c'est-à-dire en 1343. La descendance de Guillaume se perpétue jusqu'à maintenant, tandis que celle d'Estevenin disparaît assez tôt. On y relève cependant quelques alliances dignes d'intérêt.

Clauda Grellet, fille de Pierre et de Colette Mentha, était devenue la femme de Maître Raymond de l'Oeuvre, ministre venu du Montbéliard avant 1545, et dont Oscar Huguenin a fait le héros d'un de ses ouvrages. Par ailleurs, un autre Pierre Grellet avait épousé en décembre 1564 Marguerite Hardy, veuve du pasteur de la Réforme Thomas de la Planche dit Barbarin, alors que le même jour convolaient aussi ses deux enfants Pierre et Magdelaine Barbarin; cette dernière s'alliant précisément à Claude Grellet, fils de Pierre en question. On trouve l'acte consacrant cette triple union dans le registre du notaire Claude Amiet. Guillaume Grellet, fils de Genod, peut donc être considéré comme le point de départ de la principale souche de la famille.

Parmi de nombreux Maître-bourgeois, lieutenants de justice ou bannerets, bornons-nous à citer Guillaume, conseiller de Ville, allié Jaquema Tissot, père de Guillaume notaire (1615—1706), allié Antoina Fornachon, puis Elisabeth Peter, et qui en 1702 reçut la bourgeoisie de Valangin en récompense des services rendus à la cause nemouriste. Selon une tradition de famille, il aurait préféré cette bourgeoisie à des lettres de noblesse, en raison des avantages pécuniers qu'elle comportait.

Ses fils Jean, Frédéric et Pierre seront encore notaires tous les trois. La postérité du premier s'éteint au 18^e siècle et ne présente rien de particulier, tandis que la filiation de Frédéric, comme celle de Pierre, se poursuit jusqu'à nos jours.

Pierre, notaire et capitaine de milices, époux de Jeanne Marchand, mort en 1719, est le père d'un second Pierre (1685—1762), allié Jeanne-Marguerite Barbier, capitaine aussi. Mais ses six enfants seront les derniers rejetons de cette branche évanescence. Ses frères Samuel et Guillaume combleront heureusement cette lacune, notamment David, fils de ce dernier, lieutenant de grenadiers, né en 1732, auquel Salomé Bovet, sa femme, donnera une nombreuse postérité dont les représentants actuels sont établis en Australie.

Frédéric, notaire et conseiller de Ville (1661—1737), second fils du notaire Guillaume Grellet, avait acquis la bourgeoisie de Neuchâtel en 1727 pour 2575

livres. En 1688, il avait épousé la fille du maire de Cortaillod, David Henry, et de Marie Pury. De ce mariage sont issus deux fils: Guillaume et Frédéric.

Né en 1693, le lieutenant civil Guillaume Grellet et Elisabeth Rosselet, sa femme, eurent douze enfants, dont deux seulement firent souche. Frédéric, frère cadet d'un an, mort en 1775, sera le premier théologien de la famille. Pasteur à Môtiers, aux Brenets, à St-Blaise puis à Bevaix, il n'aura de ses deux mariages qu'une fille décédée en 1805. Des douze enfants de Guillaume, la descendance de deux seulement est donc à retenir. En effet, David-Frédéric et Samuel, tous deux voués au négoce, meurent sans hoirs à Amsterdam et à Londres, tandis que Jacques, né en 1724, allié Benoît, se fixe à Lyon comme dessinateur; profession qui sera aussi celle de son fils Samuel, allié Croissant, établi lui à Bayonne. De Jean dit Henri, fils de ce dernier, est issue une dynastie de brasseurs fixée soit à Nîmes, soit à Montpellier, aujourd'hui encore pleine de vitalité.

Abram-Louis, né en 1720, pasteur, sera le seul fils de Guillaume resté attaché au pays. Son ministère s'exercera à la Chaux-du-Milieu, à Dombresson et à St-Blaise. Allié Julienne Sandoz, il a deux fils: Frédéric-Louis né en 1755, graveur à Couvet, et Abram-Louis (1759-1845), pasteur encore, par tradition. Ayant débuté aux Ponts en 1786, il fait un stage à Couvet puis à Cortaillod, d'où il prend une part active aux affaires de la bourgeoisie de Boudry. Financier avisé, il est le conseiller-comptable de la Vénérable Classe. Doté d'une santé exceptionnelle, n'occupe-t-il pas encore à 86 ans la chaire de la Collégiale, prêchant avec une ardeur juvénile, sans l'aide d'aucune note? Il avait épousé Jeanne-Elisabeth Bovet, fille de Jean-Jacques Bovet, fondateur de la fabrique d'indiennes de Boudry. Leur fille Cécile était devenue en 1813 la femme de Claude-Louis de Perrot. Georges-Frédéric, fils cadet (1794—1880), quatrième pasteur du nom, avait épousé une fille du colonel Vouga de Cortaillod. En 1830, on le trouve pasteur de Valangin, plus tard aux Brenets, enfin à Corcelles de 1842 à 1862. Son fils Georges-Louis, né en 1843, est allié Payot et James-Théodore, autre fils, né en 1846, est allié Vouga puis Secrétan.

Jacques-Louis (1792—1891), fils aîné du pasteur Abram-Louis Grellet, s'éteignit un mois seulement avant d'entrer dans sa centième année, à Colombier, où quelques vétérans aiment encore à parler du consul Grellet. D'une vigueur comparable à celle de son oncle, il avait attendu d'être nonagénaire pour mettre au point ses mémoires. Ils se lisent du reste avec un intérêt extrême, car son petit-fils, M. Pierre Grellet, en a publié quelques fragments en évoquant la belle figure de son aïeul et le milieu familial de Colombier dont il garde un pieux souvenir¹⁾.

Entré en 1809 à la fabrique d'indiennes de Boudry que dirigeait son oncle maternel, pour y faire son apprentissage de commerce, Jacques-Louis Grellet franchit rapidement les étapes de sa profession et finalement assumera la direction du comptoir de la maison à Bruxelles, ville où il est nommé consul suisse en 1826. Puis, rentré au pays en 1834, il partage alors son temps entre la gérance de son domaine de Perreux, l'éducation de ses enfants et ses obligations civiles de Maître-bourgeois, banneret et député au Corps législatif, ce qui ne l'empêchera pas, les soixante-dix

¹⁾ Voir « Musée neuchâtelois », n° 4, 1949.

bien sonnés, de séjourner encore plusieurs années au Wurtemberg, où le consulat d'Italie lui avait été proposé.

De son premier mariage avec la fille de Daniel Robert, indienneur à Thann, il n'a qu'un fils Henri (1823-1855), qui fut consul à Barcelone et à Melbourne. Mais d'une seconde union avec Ysabelle-Georgette Wust, fille du pasteur Abram-Louis Wust, il a sept enfants, dont: Albert (1845-1888), allié Smallwood, négociant à Londres, Guillaume (1849-1887), ingénieur, allié Kraus, qui fit sa carrière à Urach et à Goepfingen. L'un et l'autre ne laissent aucune postérité mâle.

Enfin, plus près de nous dans le temps et dans l'espace, Jean Grellet, fils cadet, allié Vashon-Baker (1852-1918), l'historien, héraldiste et publiciste bien connu, dont M. Jacques Petitpierre retraça la carrière féconde et multiple avant de mettre le point final à son vivant exposé, agrémenté de savoureuses et pittoresques parenthèses.

Jean Pettavel.

BUCHBESPRECHUNG

Familiengeschichtliche Bibliographie. Herausgegeben von der Stiftung Zentralstelle für deutsche Personen- und Familiengeschichte zu Berlin. Band VII, Jahrgänge 1938—1945, II. Teil. Bearbeitet von † Dr. Johannes Hohlfeld. Seiten 139—250. Verlag Degener & Co., Inh. Gerhard Gessner, Neustadt an der Aisch 1953. DM 12.50.

Die vorliegende Lieferung enthält die Abschnitte 7. Ständische Genealogie und 8. Örtliche Genealogie A-Melle. Im ersten laufen die Berufs- und Standesbezeichnungen alphabetisch als Stichworte durch, z. B. Abgeordnete, Adel, Advokate, Älteste, Ärzte, Altlutheraner, Apotheker, Arrendatoren, Arzneilaboranten, Auswanderer usw. Unter dem Stichwort stehen die Titel alphabetisch nach Autoren, von einem bis zu mehreren Dutzend. Analog sind die Stichworte im andern Abschnitt Ortsbezeichnungen, wobei Länder, Ortschaften und Höfe im gleichen Alphabet stehen. Gelegentlich kommen auch schweizerische Arbeiten vor. Das Werk ist eine wahre Fundgrube nicht nur für den deutschen, sondern für jeden allgemeiner arbeitenden Genealogen.

Sp.

Delegiertenversammlung und Jahreszusammenkunft

Diese sind für den 1. bzw. 2. Mai in Baden vorgesehen. Sektionen und Einzelmitglieder sind gebeten ihre allfälligen Anträge gemäss Art. 14 der Statuten dem Vorstand innert Monatsfrist einzureichen.

Der Vorstand der SGFF.

Assemblée des délégués et réunion annuelle 1954

Elles sont prévues pour les 1^{er} et 2 mai à Baden. Les sections et les membres individuels sont priés d'envoyer leurs propositions (art. 14 des Statuts) au Comité dans le délai d'un mois.

Le Comité de la SSEG.

VERANSTALTUNGEN DER SEKTIONEN

BASEL. 18. März. Dr. Paul Roth, Staatsarchivar: Führung durch das Staatsarchiv. —

8. April. Dr. Alfred Müller-Schönauer: Die Regimentsfähigkeit im alten Basel vor 1798.